

M. Yves PERSON
Maire

à

Mme et M. les Conseillers Municipaux

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 20 mars 2026 à 19h00

à la Salle Pierre Perret

Veuillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A SAINT-SERIES, le 16 mars 2026

Le Maire, Yves PERSON



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT)
2. Election du maire au scrutin secret (article 2122-7 du CGCT)
3. Détermination du nombre des adjoints (article L2122-2 du CGCT)
4. Election des adjoints (article L2122-7-2 du CGCT)
5. Lecture de la charte de l'élu local (article L2121-7 du CGCT)



POUVOIR

Je soussigné (e)

donne pouvoir à (2)

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sériès convoqué pour le
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, (4) auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque. (5)

Fait à Saint-Sériès, le

- (1) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Nom Prénom, adresse
- (3) Cocher la mention inutile
- (4) NB. Validité : trois mois de report au maximum
- (5) Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.